

Agneaux Contact



Journal d'information de la commune d'Agneaux Décembre 2019 N° 75

Joyeuses
fêtes
à tous

www.agneaux.fr



EDITORIAL

Habitants d'Agneaux, chers amis,

Voici venu le moment de se retrouver et d'échanger une nouvelle fois, sur notre commune.

A quelques mois de la fin de mandature, je voudrais porter à votre connaissance quelques indicateurs, qui vous permettront de mesurer la tâche accomplie par notre équipe municipale.

Durant ces vingt dernières années, notre commune s'est équipée de nombreuses infrastructures sportives, culturelles et de loisirs, qui ont contribué au renforcement de l'attractivité de celle-ci.

Nos élus ont été courageux, volontaires et exigeants.

Ces constructions ont généré des emprunts importants et durant notre mandat, nous nous sommes désendettés de près de 3 millions d'euros.

Notre maison médicale s'autofinance avec les loyers, ce qui nous fait actuellement un endettement hors maison médicale, de 1,44 millions d'euros, soit 309 euros par habitant.

Nous avons maîtrisé les coûts de fonctionnement, malgré une baisse des dotations de l'Etat de 1,2 millions d'euros.

Tous nos investissements ont été réalisés en autofinancement, avec quelques subventions, et nous avons stabilisé les taux communaux des impôts locaux depuis 2009.

Nos investissements prioritaires ont porté sur la rénovation des quartiers, l'enfouissement de réseaux, l'entretien et la rénovation de bâtiments publics dont notre groupe scolaire, la création de logements sociaux et le développement de l'habitat privé.

J'arrêterai là mon propos sur les projets communaux, sachant que nous continuons à travailler jusqu'au bout sur de gros dossiers qui concernent l'avenir de notre commune.

Nous travaillons aussi au sein de l'Agglo sur d'importants projets qui dessinent l'avenir de notre territoire.

Ces documents concernent l'habitat, le déplacement urbain, le plan climat air énergie, le projet éducatif social et local, le projet alimentaire territorial, ainsi que les schémas de développement touristique et de développement culturel.

Tout ce travail d'élaboration se fait en lien avec les élus locaux et devrait aboutir dans les mois et années à venir à renforcer l'attractivité de notre territoire, par la mise en place d'une politique dynamique en direction des familles et des jeunes, en soutenant l'économie et l'emploi, notamment dans le secteur agroalimentaire et le numérique.

Bien évidemment, vos élus au sein de l'Agglo participent activement à cette dynamique, et, personnellement, en tant que vice-président, j'ai en responsabilité la conduite des travaux sur le projet éducatif social et local. Ceux-ci viennent d'aboutir et sont en phase de validation définitive par les institutions.

Cette construction communautaire se fait avec l'aide des communes et n'interfère en rien avec nos propres projets, si ce n'est pour les appuyer et nous aider dans leur réalisation.

Chers amis, nous poursuivons notre tâche auprès de vous et serons actifs jusqu'à la fin du mandat.

De tout cœur, je vous souhaite par avance, de très belles fêtes de fin d'année, moments toujours propices aux retrouvailles et aux temps de convivialité.

Je vous donne rendez-vous le lundi 13 janvier à 18 h, pour la cérémonie des vœux.

Bien cordialement

V o t r e M a i r e
A l a i n S É V Ê Q U E

A g n e a u x c o n t a c t

Directeur de publication : Alain SÉVÊQUE

Secrétaire de rédaction : Michèle DEBONO

Comité de rédaction : André BULUCUA, Françoise COULOMBIER, Thierry DUPRAY, Michèle LALLIER, Annick LAMAZURE, Anne HÉDOUIN

Crédit photos : Entreprise Noyon, Mairie d'Agneaux, P. Yves Lemeur, François Lemarchand, Saint-Lô Agglo, Stéphane Dubromel, Catherine Form,

Nicolas Vimard, Philippe Laisné, Caroline Leconte, Michel Chapillon, x

Impression : Imprimerie Lebrun Caen

Conception : Philippe Mauger Création 06 08 93 71 93

Sommaire



Décorations créées et fabriquées par les services techniques de la ville d'Agneaux

- P 4 : Les dates à retenir
- P 5 : Brèves
- P 6 : Tri-tout solidaire
- P 7 : Jumelage
- P 8 : La belle rentrée de la Coda
- P 9 : ALSH, bilan des vacances d'été
- P 10 : Mairie, investissement, entretien, travaux
- P 11 : École Marie Ravenel
- P 12 : Culture
- P 13 : L'antenne REPAM
- P 14 : Téléthon
- P 15 : SLAM, transport à la demande
- P 16 : Environnement
- P 17 : Fleurissement de la commune
- P 18 : Les sportifs Agnelais
- P 19 : Stéphanie blondel, un parcours exceptionnel
- P 20 : L'entreprise Noyon
- P 21 : Point Fort Environnement
- P 22 : L'année en images
- P 24 : La parole aux élus

Numéros d'urgence

Emplacement des défibrillateurs :

Mairie
Salle des fêtes
Salle omnisports
Pharmacies du Bocage et Pallix
Club House - Football Club

Numéros d'urgence :

Centre anti-poison de Rennes : 02 99 59 22 22
Commissariat : 02 33 72 68 00
Gendarmerie : 02 33 75 50 00
Police secours : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Urgence Sécurité GAZ : 0 800 47 33 33



facebook.com/ville.agneaux

DATES À RETENIR

Vendredi 6 et samedi 7 décembre

Téléthon

Samedi 7 décembre

Remise des médailles pour les jeunes sportifs - 11 h - Médiathèque

Tambouille d'albums pour petites bouilles - 11 h - Médiathèque

Dimanche 8 décembre

Concert au profit du Téléthon - 16 h - Eglise d'Agneaux

Samedi 14 décembre

Spectacle de Noël - 15 h - Salle des fêtes

Marché de Noël de 14 h à 20 h - Salle omnisports

Du 7 janvier au 1 février

Expo Association Culturelle - L'eau, la terre, le vent, le feu - Médiathèque

Lundi 13 janvier

Vœux du maire à la population - 18 h - Salle des fêtes

Samedi 18 janvier

Nuit de la lecture - Lectures et bien-être à partir de 18 h - Médiathèque

Vendredi 7 février

Concert ACL - Les Escrocs - 20 h 30 - Salle des fêtes

Du samedi 29 février au dimanche 1^{er} mars

Médiévalivres - 14 h à 18 h le samedi, 10 h à 18 h le dimanche

Salle des fêtes

Vendredi 6 mars

Concert ACL - Ymai - 20 h 30 - Salle des fêtes

Samedi 7 mars

Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture - 9 h à 16 h

Salle omnisports

Dimanche 8 mars

Ensemble triolet - musique de chambre - 15 h - Médiathèque

Dimanche 15 et 22 mars

Elections municipales

Dimanche 29 mars

Concours de piano - Médiathèque à partir 9 h

Remise des diplômes à 18 h - Les auditions sont publiques

Vendredi 3 avril

Concert ACL - Charly Saussaye - 20 h 30 - Salle des fêtes

Dimanche 5 avril

ACL - Chansons « Femmes on vous aime » - 14 h - Salle des fêtes

Du 7 au 25 avril

Ecole Marie Ravenel - Expo du projet Arts Plastiques - Médiathèque

Lundi 13 avril

Chasse aux œufs de Pâques - 11 h - Parc de la mairie

Du 30 avril au 29 mai

Expo travaux des enfants des écoles de Marie Ravenel
et de l'Institut - Médiathèque

Du 2 au 27 juin

Expo de l'école d'arts plastiques - Médiathèque

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin

Fête Saint Jean

Au programme : concours de pétanque, foire à tout, vide-greniers
dans le centre-ville, apéro concert, feu d'artifice, messe en musique
et distribution de la brioche.

Dimanche 21 juin

Fête de la musique pour les enfants - 15 h - Parc de la Palière

Salle omnisports
Samedi 14 décembre
14h à 20h

Marché de
Noël

Animations
50 exposants

BRÈVES

CÉRÉMONIE DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

L'année 2019 a été marquée par le 75^e anniversaire du Débarquement.

Pour marquer cette commémoration, une cérémonie a été organisée le dimanche 16 juin 2019, à 9 h 30, au square du colonel Robinson, rue du Général de Gaulle, où est érigée une hélice d'avion, en présence des anciens combattants, des élus, des enfants de l'école Marie Ravenel et de l'Institut et de la population Agnelaise.

Le colonel Robinson est un officier américain, commandant le 406^e groupe de chasse qui est intervenu, en repérage, dès mai 1944, avant de participer à la Bataille de Normandie, puis à la Libération de la France et de la Belgique.

RECYCLAGE PAPIER A L'ECOLE MARIE RAVENEL

Un container papier a été installé à l'école Marie Ravenel par l'entreprise « Encore » (environnement Cotentin recyclage) située à Saint-Sauveur-Lendelin.

La presque totalité du papier collecté (95%) est ensuite recyclée à la papeterie Papeco située au Pont de la Roque, à Orval, pour être transformée en papier toilette.

Pour les élèves, c'est une sensibilisation pour apprendre à connaître et préserver notre planète. Tous les papiers sont acceptés sauf le papier kraft. Le container n'est pas réservé qu'aux élèves. Les parents et habitants peuvent bien sûr s'associer à la démarche en venant y déposer le contenu de leur sac bleu.

PLAN GRAND FROID RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES A DOMICILE

Dans le cadre du plan grand froid, si vous êtes dans un environnement isolé et seul(e), ou si vous connaissez des personnes fragiles et isolées dans votre entourage, merci de signaler leur identité en mairie d'Agneaux dans les plus brefs délais.

Un registre est tenu afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le Préfet dans des situations d'évènement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

ÉLECTIONS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2020

Inscriptions sur les listes électorales Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 février 2020.

N'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse sur la commune avant les élections. Le jour des élections, pensez à vous munir d'une pièce d'identité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 33 77 33 50

FORUM DES ASSOCIATIONS 2019

Le traditionnel forum des associations s'est tenu le 7 septembre 2019.

Ce fut encore une très belle édition. En effet, vous êtes venus nombreux rencontrer les trente associations et découvrir les activités proposées ou vous inscrire.

Cette année, les stands étaient équipés de grilles ouvertes ce qui a permis plus d'échanges entre les associations, tous ont apprécié. Pour leur première participation, les Raccoons Bikers, motards au grand cœur, ont suscité beaucoup d'intérêt.

L'animation fut assurée avec brio par Alain Ybert qui nous fait l'amitié d'être présent tous les ans. Ainsi, tout au long de la journée, les associations se sont livrées à des démonstrations appréciées du public.

Le tirage de la tombola est aussi un moment particulièrement attendu par les enfants qui rivalisent pour se prêter au jeu des mains innocentes. Enfin, le repas de fin de soirée partagé entre associations et élus a permis de clôturer cette belle journée dans la joie et la bonne humeur.



PIQUE-NIQUE EN MUSIQUE

Pour la 3^e année consécutive, nous vous avons proposé de venir fêter la fin de l'année autour d'un pique-nique en musique.

Rendez-vous était donné dans le parc de la Palière qui se prête particulièrement bien à ce genre de manifestation.

Ainsi, par cette belle fin d'après-midi ensoleillée, vous avez été nombreux à participer, soit en apportant votre panier, soit en allant vous restaurer auprès des grilleurs bénévoles que nous remercions au passage.

Caroline, l'animatrice, a su mettre l'ambiance et la soirée s'est terminée par un petit bal pour le plus grand plaisir de tous.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres, découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transports.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, muni de la carte officielle l'accréditant, recruté par votre mairie, se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, ou si vous le préférez, vous remet les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr
LE RECENSEMENT SE DEROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020.

REPAS DES AINÉS



Elisabeth Legrand, à l'honneur, ce dimanche 20 octobre pour ses 20 ans en qualité de présidente de l'association.

La décoration de la salle a apporté beaucoup de chaleur dans les cœurs des 260 personnes qui ont répondu présentes à l'invitation du bureau de l'Amicale des plus de 65 ans.

Le traditionnel repas préparé par les commerçants de la place Edmond Piédagnel et servi par des fidèles bénévoles, a connu un vif succès tant par la qualité du repas et l'ambiance qui a régné tout au long de l'après-midi.

Merci à M. Sévêque, maire, M. Brière, conseiller départemental, au Père Rouxel et aux adjoints d'avoir partagé ce bon moment de convivialité.



SOLIDARITÉ



Tri-tout solidaire



Tri-tout solidaire est une association créée à Saint-Lô en avril 2005 à l'initiative de Denis Grappe et Gérard Guiffard. Ils sont vite rejoints par un groupe de bénévoles conscients de l'intérêt du projet : le développement de l'économie locale, sociale et solidaire.

Un bref historique

Mars 2006 : première ouverture de Tri-tout au public, dans un hangar, rue Fontaine Venise à Saint-Lô. Embauche de 3 salariés, un vendeur et deux ouvriers.

Novembre 2006 : ouverture d'un magasin de vente au public, rue Carnot à Saint-Lô, et stockage du matériel dans les anciens abattoirs de la ville.

En 2013, l'acquisition de vastes locaux (450 m²), rue Guillaume Michel à Agneaux, a permis le regroupement de l'ensemble des activités de l'association. Après les travaux d'aménagement, ouverture du site au public en août 2014.

De trois salariés à temps plein en 2005, les effectifs sont passés à 7 en 2008.

En 2012 : accueil du premier chantier d'insertion, soit 12 personnes à raison de 26 heures/semaine, pendant

un an en moyenne.

Au cours des années, la quantité d'encombrants et de déchets collectés (715 tonnes en 2018), ainsi que la fréquentation du magasin de vente



(3 000 achats par mois), n'ont cessé de croître.

Actuellement les effectifs de Tri-tout atteignent

10 salariés permanents, 30 salariés en contrat d'insertion, 15 à 20 bénévoles actifs.

L'objectif de Tri-tout

C'est la récupération de tous les objets du quotidien qui peuvent être réparés, redistribués, revendus ou revalorisés, pour favoriser l'économie locale, circulaire et solidaire.

Mais l'association accepte tout et se charge de le faire recycler.

Fonctionnement

L'association fonctionne avec un conseil d'administration, des bénévoles, des salariés permanents et des personnes en chantier d'insertion, encadrés par deux techniciens. Le chantier d'insertion professionnelle est pour les stagiaires un retour progressif dans le monde du travail, qui doit leur permettre, à terme, de retrouver un emploi stable (50 % de sortie positive vers un emploi, un stage ou une formation).

Récupération des objets

Le dépôt d'objets se fait au local de Tri-tout, rue Guillaume Michel à Agneaux, ou au local secondaire, 606, rue du petit Candol à Saint-Lô (près de la déchetterie). A noter que dans toutes les déchetteries du Point Fort Tri-tout dispose aussi d'un local pour le dépôt des objets. Pour le textile, le linge et les chaussures, plus de 50 bornes de collecte, réparties sur le territoire de Saint-Lô Agglo, sont



JUMELAGE

mises à disposition. Sur rendez-vous, Tri-tout fait aussi de la collecte à domicile et des «vide maison» complets.

Destination des objets collectés

L'ensemble de ce qui est récupéré est trié en fonction de sa destination :

- 71 % est réemployé après nettoyage et réparation ;
- 25 % est recyclé par des éco-organismes spécialisés ;
- 4 % est enfoui ou détruit.

La vente des objets s'effectue au magasin d'Agneaux, après étiquetage par des bénévoles, du lundi au samedi.

Deux fois par mois, deux ventes de destockage se tiennent au local de Tri-tout attenant à la déchetterie de Saint-Lô, le 1^{er} samedi (journée), et le 3^e samedi (matin).

Les projets de Tri-tout

La création d'un espace de vente supplémentaire est prévue en 2020. Parallèlement, création d'un atelier de décapage de meubles, mais aussi le développement de la vente de textiles au magasin.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes prennent conscience de la nécessité de réduire nos déchets et notre consommation.

Avant tout achat, posons-nous cette question : « peut-on acheter d'occasion avant d'acheter du neuf » ? Tri-tout garantit 6 mois le matériel électro-ménager et Hi-fi révisé et réparé dans son atelier.

« Si vous vous sentez concerné par notre action, les bénévoles sont toujours les bienvenus pour renforcer notre équipe afin de mener à bien notre mission et nos futurs projets ».

TRI-TOUT SOLIDAIRE

Président Francis Piedagnel
Directeur Jérôme Virlouvet

31 quater, rue Guillaume Michel
50180 AGNEAUX
Tél. 02 33 05 83 86
accueiltritout@orange.fr

Horaires magasin :

Lundi 14 h - 18 h

Du mardi au vendredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h

Samedi 9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Dépôt d'objets / accueil / rendez-vous :

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Samedi dépôt d'objets uniquement :

9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Projet de jumelage

Du 11 au 16 août 2019, une délégation d'Agneaux composée de représentants de la mairie et du Comité de Jumelage Agneaux Rapolt, s'est rendue à Fratautii Noi en Roumanie, pour découvrir la commune et son environnement.

La délégation française de la ville d'Agneaux a visité la préfecture du comté de Suceava accompagnée du maire de la commune de Fratautii Noi, Gheorghe Streanga, et d'autres représentants de cette même commune.

Ils ont été reçus par la sous-préfète Silvia Boliacu et par le directeur de la chancellerie, Bogdan Filip.

Le but de la visite des Français étant la fraternité et l'échange entre nos deux communes.



25^e anniversaire du jumelage Agneaux-Bruck

En mai 1994, une charte est signée à Bruck entre les deux maires de l'époque Hugo Kersbacker, maire de Bruck, et Edmond Piedagnel, maire d'Agneaux. Le comité de jumelage est créé.

Sept personnes de Bruck sont venues à Agneaux du 14 au 18 juin 2019 pour fêter les vingt-cinq ans de ce jumelage. Arrivés le vendredi 14 juin dans la soirée, les Bruckois ont participé aux différentes manifestations de la fête Saint-Jean :

- samedi, déjeuner sur la place
- dimanche, dépôt de gerbe au square du colonel Robinson, messe en musique suivie du vin d'honneur et déjeuner réunissant le conseil municipal, les membres du comité (anciens et nouveaux). Ce repas a permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale et de se remémorer les bons moments passés ensemble.

Sous la houlette du comité, une promenade à la mer, une balade en

bateau sur la Douve, une visite à Sainte-Mère-Eglise, une dégustation de galettes, étaient programmées. Ces sorties ont permis à la délégation de Bruck de découvrir d'autres facettes de notre région.

Accompagnés d'Agnelais, les Bruckois sont repartis vers la Haute-Normandie pour visiter Etretat et Fécamp. Puis ils ont rejoint Paris afin de reprendre la direction de Salzburg.

Ces manifestations ont renforcé les liens d'amitié qui existent depuis vingt-cinq ans entre les deux villes et nous espérons que cela durera encore longtemps. Merci aux personnes qui ont oeuvré, même si certaines d'entre elles ne sont plus là, pour que ce jumelage reste constructif et fraternel. Certains membres de Bruck et d'Agneaux, présents à la création du jumelage, sont toujours actifs au sein des deux comités. Aujourd'hui, les jeunes seraient les bienvenus.



ÉCOLE DE MUSIQUE



La belle rentrée de la Coda

Voilà 10 ans que la Coda grandit harmonieusement

Après avoir fêté dignement son anniversaire lors de son concert d'été, le 4 juillet dernier, la Coda a fait une belle rentrée musicale.

Dès septembre, les musiciens qui avaient travaillé leurs partitions tout l'été, ont eu la belle opportunité d'inviter et de partager leur premier concert de la saison avec

Pierre Dutot, trompettiste international, et Alain Bouvet, titulaire des grandes orgues de l'abbaye Saint-Etienne de Caen.

Un concert de Pierre Dutot à Agneaux, la solidarité musicale !

Le mardi 24 septembre dernier, dans la chapelle de l'Institut, les deux musiciens ont donné bénévolement un concert au bénéfice de deux associations humanitaires en Inde et aux Philippines, l'Arbre médicinal et l'ANAK TNK. La première

partie fut assurée par la Coda. En point d'orgue, Pierre Dutot a rejoint l'orchestre en trompette solo sur Lazy Trumpeter. Quelle riche expérience pour les musiciens que d'accompagner un tel concertiste !

Premier prix du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, ce musicien généreux a partagé l'affiche avec des trompettistes amateurs qu'il a invités à jouer avec lui.

Un grand pédagogue de la trompette, convivial et généreux

Ce concert, où le talent associé à la pédagogie éclairée, fut un réel moment de partage musical, tant pour le public venu nombreux (re)découvrir des œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi et Telemann que pour les musiciens, conscients de l'honneur qu'ils avaient

de jouer avec le maestro. Avant de commencer la seconde partie de la soirée, le concertiste international a remercié la municipalité d'Agneaux du soutien qu'elle apporte à la Coda et, s'adressant au maire Alain Sévêque, il a déclaré : « *Vous avez de la chance*

d'avoir une formation d'une si grande qualité, ce n'est pas partout comme cela ». Merci à monsieur Pierre Dutot pour ce formidable concert : un honneur pour la Coda et une expérience inoubliable qui se renouvellera.

Des projets plein les partitions

À chaque saison, sa découverte musicale, l'école de musique municipale d'Agneaux, école de proximité, veille à permettre à chacun de découvrir les pratiques musicales et des formations variées.

Des projets sont régulièrement développés, en partenariat avec les écoles, la médiathèque, le foyer logement « les Rouges-Gorges » et les associations locales telles que Histoire de fils en fleurs, les Saltimbrés, les Raccoons Bikers ou

l'AFM Téléthon. Cet automne, et dans la continuité des échanges avec d'autres orchestres reconnus, les habitants d'Agneaux et d'ailleurs ont eu le plaisir, de découvrir un orchestre d'harmonie voisin, aux saveurs cotentines. L'orchestre de Cherbourg-en-Cotentin nous a offert un concert hommage au grand compositeur français connu à travers le monde, Michel Legrand et la Coda s'est associée pour une deuxième partie sur le thème des

musiques de films. Fidèle à ce temps annuel dédié à la musique d'harmonie, le public présent en nombre a pu apprécier un beau partage musical, en toute convivialité, signature de la compagnie orchestrale d'Agneaux. Le temps des festivités de fin d'année sera ponctué avec les sérénades de la Coda lors du Téléthon, du marché de Noël puis de la cérémonie des vœux à la population. Venez donc savourer cette friandise musicale qu'est la Coda !



Bilan des vacances d'été

Temps fort de l'année dans la vie du centre de loisirs, le bilan de l'été est très positif ! Une forte fréquentation : nous avons eu de très nombreuses demandes d'inscriptions pour le mois de juillet et les deux dernières semaines d'août. Les équipes d'animateurs et les enfants ont mis en place divers projets. Chaque semaine, c'est une nouvelle thématique qui est abordée : la nature, l'eau, les super-héros, le cirque, les voyages, made in Normandie... Pour l'équipe pédagogique, l'objectif est d'emmener les enfants à la découverte d'univers au travers d'activités ludiques, culturelles et sportives. Quelques temps forts : la réalisation d'une grande fresque de graffitis avec le graffeur professionnel Matthias Sineux, réalisation d'un film en « stop-motion » sur le respect de la nature avec Benoît Durville, médiateur numérique de l'EPN (Espace Public Numérique) de Saint-Lô Agglo, un spectacle fin juillet et un autre fin août pour valoriser les projets mis en place auprès des familles.



■ Les mini-camps

Collignon du 09 au 12 juillet 2019 avec 16 jeunes de 11 à 16 ans. Pont-d'OUILLY, séjour mutualisé avec Moon-sur-Elle, du 20 au 23 août avec 24 jeunes de 8 à 11 ans (nouveau séjour pour cette tranche d'âge). Utah Beach, séjour mutualisé avec Moon-sur-Elle, du 26 au 29 août avec 24 jeunes de 11 à 16 ans.

■ Projets en cours sur les mercredis

Les différents groupes mettent en place des projets sur plusieurs mercredis :

Pour les petits (3/6 ans) : respect de la nature et de l'environnement, tri sélectif, ramassage des déchets, jeux recyclés et toujours les échanges intergénérationnels avec le foyer logement.

Les « petits monstres » (6/8 ans) : thème sur les petits monstres, bricolages, jeux collectifs, jeux ludiques et préparation d'objets pour le Téléthon.

Les « petites canailles » (8/11 ans) : exploration de la nature, au programme : recyclage et « récup » pour créer des cerfs-volants, des cabanes, des statues ou



encore du « Land'art » ! L'objectif est de s'amuser en respectant la planète !

Les ados : confection d'objets pour le Téléthon et activités créatives ou sportives à la carte en fonction des envies du groupe. Sortie à la médiathèque d'Agneaux, de Saint-Lô et à la Boutique du jeu pour tester de nouveaux jeux.

Les soirées ados : Sur inscription, tous les 15 jours, Lucie et l'équipe proposent des soirées à thèmes : Pizza, Top chef, Noël, Halloween... Attention, les soirées sont limitées en places ! Le programme des soirées est disponible au centre de loisirs.

■ Prochaines dates de pré-inscriptions

Vacances de fin d'année

L'accueil de loisirs d'Agneaux sera ouvert les 2 et 3 janvier 2020, les pré-inscriptions ont eu lieu du lundi 21 octobre au vendredi 22 novembre.

Vacances d'hiver du 17 au 28 février 2020

Les pré-inscriptions seront ouvertes du jeudi 2 au vendredi 24 janvier.

■ Échanges avec Zoé Halley

Un projet d'échange est mis en place avec Zoé Halley qui poursuit son parcours scolaire et professionnel au Liban. Zoé viendra animer une journée avec les enfants de l'accueil de loisirs durant les vacances d'automne, au programme : découverte de la culture libanaise à travers des films, jeux, danses et cuisine traditionnelle. Un beau projet pour une jeune qui fréquentait la structure il y a quelques années !

■ Temps forts

Soirée « zéro déchet »

Nouveauté, le lundi 14 octobre, nous avons organisé une soirée gratuite, ouverte en priorité aux familles qui fréquentent la structure, sur la thématique « zéro déchet ». Les animateurs ont proposé des ateliers pour fabriquer des éponges, lingettes, lessive avec du matériel de

« récup » et des produits naturels.

Matinée parents-enfants

Samedi 23 novembre, de 10 h à 12 h 30, dans nos locaux, nous avons invité les familles à partager un moment convivial, fabrication de décorations pour les fêtes, photos dans un magnifique décor avec le Père Noël (vendues 2€ au profit du Téléthon), partage d'un goûter. En 2018, 120 parents et enfants ont participé à cette matinée.

Bourse puériculture

Le samedi 7 mars, de 9 h à 16 h dans le gymnase d'Agneaux. Emplacement 3 €. Inscription à partir du 6 janvier 2020.

■ Commission jeunes

Avec les jeunes de la commission d'Agneaux, année 2017-2018 et grâce aux bénéficiaires de la bourse puériculture qui a eu lieu dans le gymnase les jeunes ont passé une journée à « Festyland » et ont fait une sortie à « Cobac Parc » avec les jeunes qui se sont investis sur l'année 2018-2019.



Les jeunes de la commission avec Lucie, Clothilde et Olivier avant la sortie à Cobac Parc.

Actions à venir

- Une vente d'objets au profit du Téléthon au centre Leclerc d'Agneaux, le samedi 7 décembre.
- Aide à l'organisation de la bourse puériculture, le samedi 7 mars 2020.
- Aide à l'organisation du festival jeunes durant les vacances de Printemps 2020.



La balayeuse



Charte d'entretien des espaces publics

La commune d'Agneaux ne désirant plus recourir aux produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics, a signé en juin 2018 une charte avec La Fédération Régionale de Défense contre les Organisme Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON).

La collectivité a décidé d'adhérer au niveau 3 de cette charte, qui correspond à l'abandon total de traitement chimique pour l'entretien de ses espaces publics.

En contrepartie, la FREDON apporte son soutien technique et financier pour :

- Informer le personnel et les élus sur les alternatives à la lutte chimique ;
- Proposer des solutions pour pallier l'arrêt des traitements phytosanitaires (des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) peuvent être accordées pour la mise en œuvre de techniques alternatives) ;
- Accompagner à la sensibilisation des administrés.

Parmi les solutions visant à mettre en œuvre des techniques alternatives et avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), la commune a fait l'acquisition :

2018 : d'une balayeuse équipée d'un 3^e bras pour l'entretien des nombreuses voiries urbaines (chaussée, trottoir et caniveau)

2018 : d'une broyeuse à végétaux permettant de fabriquer le paillage des espaces verts et des massifs pour réduire le désherbage manuel

2019 : d'un désherbeur mécanique à accrocher à l'arrière d'un tracteur pour l'entretien du cimetière afin de réduire le désherbage manuel.



Le désherbeur mécanique

Trophée investissement local

Catégorie énergies et éclairage public

Rénovation énergétique



Depuis 2014, la commune d'Agneaux réalise des travaux d'éclairage public. Après avoir installé une horloge astronomique dans toutes les armoires de la ville, chaque année des lanternes économes sont remplacées par des optiques LED équipées de variateur de puissance. En partenariat avec l'entreprise Allez, 265 ampoules ont été remplacées. Les nouveaux lotissements et projets récents en sont également équipés.

L'objectif de l'opération est de favoriser le développement durable en diminuant la consommation énergétique de l'éclairage public.

A ce jour, on estime à 23%, le gain énergétique de la commune. Pour optimiser sa politique sur l'éclairage public, la collectivité a décidé de transférer cette compétence au SDEM (Syndicat Départemental des Energies de la Manche).

Elle prévoira des crédits sur son budget investissement pour continuer le remplacement des lanternes.

ÉCOLE



Les travaux dans la commune

Dans le cadre du programme annuel d'entretien et de rénovation de la voirie, plusieurs rues et chemins de la commune ont fait l'objet de travaux plus ou moins structurants :

■ La rue du Stade : cette voie abîmée par le trafic et les travaux de mise en place du terrain synthétique sur le stade de football de la Falaise disposera d'une nouvelle chaussée, de deux pistes cyclables, ainsi qu'un trottoir aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite)

■ Chemin du Campart et Chemin du Val dans les teuses d'Hébécrevon

■ Avenue Sainte Marie entre la route départementale et la place de l'Avenir

■ Chemin du Palluel au Joly

■ Chemin du Bosq sur une longueur de 400 mètres à partir de la route du Rocreuil

Le coût de ces travaux, inscrit au budget 2019, s'élève à 270 000 € HT.

Enfin, l'aménagement du carrefour entre le lotissement privé Nexity, la rue Guillaume Michel et la rue de la Banque va être réalisé en fin d'année.



Eclairage public

La commune n'éclaire pas les rues en pleine journée et ne dispose pas de lampes diurnes ! Il s'agit simplement d'opération de maintenance préventive sur le réseau d'éclairage public, pendant les heures de travail, permettant aux intervenants de vérifier, nettoyer, changer des ampoules ou maintenir les coffrets électriques. Merci pour votre compréhension.

École Marie Ravenel



La rentrée 2019/2020

Jean-Marc Hamelin, qui était directeur de l'école Marie Ravenel, a été nommé conseiller pédagogique en EPS (Education Physique et Sportive), de la circonscription de Saint-Lô pour l'année 2019/2020. Aude Piedvache, qui était déjà enseignante depuis de nombreuses années, en assurera l'intérim.

257 enfants ont pris, ou repris, le chemin de l'école Marie Ravenel :

■ 97 enfants à l'école maternelle (4 classes)

■ 160 enfants à l'école primaire (7 classes)

■ 18 enseignants (titulaires, temps partiel et remplaçants) sont en poste à l'école.



Accueil d'une classe externalisée

L'Education Nationale prépare l'intégration de classes externes en provenance d'IME (Institut Médico-Educatif) vers les établissements scolaires ordinaires. C'est l'Institut Saint-Lois Maurice Marie qui va ouvrir la marche. Une classe de sept jeunes, encadrée par une enseignante et deux éducateurs, s'installera à l'école Marie Ravenel, fin 2019 ou tout début 2020. Des professionnels paramédicaux viendront également sur place et les élèves

ne viendront presque plus dans les I.M.E. Le projet d'accompagnement scolarisé se poursuivra mais le changement, c'est donc la scolarité qui se fera désormais dans une école ordinaire.

Les inclusions se font sur des temps informels comme les récréations, cantines et autres. Ce qui est important, c'est plus le « Vivre ensemble » que les résultats scolaires.

Travaux – Ecole primaire et école maternelle

Le menuisier des ateliers municipaux a fabriqué un meuble fermant à clé pour entreposer les tablettes tactiles et les ordinateurs portables du groupe scolaire. Ce matériel remplace la salle informatique qui était devenue obsolète

■ La pose des huisseries (portes et fenêtres) a été réalisée dans le bâtiment central. Pour les deux autres bâtiments de l'école primaire, les huisseries avaient été posées durant l'été 2018

■ Des espaces potagers ont été créés dans la cour de l'école primaire, à noter que les premières récoltes ont été dégustées et appréciées par une biche en passant

la clôture de l'école !

■ La fresque présente dans la cour de l'école maternelle a été recouverte de peinture blanche pour permettre la réalisation d'une nouvelle fresque

■ En ce qui concerne les projets pédagogiques, une classe de neige est prévue pour la classe de CM2 à Valloire, du 17 au 23 janvier 2020

■ L'école (primaire et maternelle) a un gros projet « cirque » avec les Saltimbrés. Toutes les classes seront concernées de mars jusqu'au samedi 6 juin (date du spectacle).

Fête de la musique des enfants



Pour sa sixième édition, la fête de la musique des enfants qui se tenait le dimanche 23 juin a encore connu un grand succès.

Le soleil était au rendez-vous et vous avez été nombreux à y participer, venant d'Agneaux ou des environs.

L'affiche de cette année donnait la place à des artistes locaux très connus puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Ya et Frédo.

Ils ont animé l'après-midi avec tout leur talent et l'ambiance était très festive parmi le public.

En première partie, les jeunes élèves des Saltimbrés nous ont offert quelques figures acrobatiques. La Coda nous a proposé un intermède en musique et les Fajam de Family une représentation de danse. Cette année les ballons étaient biodégradables.

Pour clôturer cette belle fête, les enfants ont lâché leurs ballons dans le ciel. Quant à leurs parcours, le record des précédentes éditions a été remporté puisque nous avons eu la très agréable surprise de recevoir une carte de... Londres.



Les journées du patrimoine

Après notre patrimoine « animal » il y a deux ans, nous voulions vous faire découvrir cette année notre patrimoine « végétal ».

Nous avons donc préparé cette animation en organisant plusieurs cueillettes dans le parc situé derrière la mairie.

La première sortie eut lieu en avril 2018, la seconde en juin 2019, nous étions accompagnées de Anne Richard, ingénieure spécialisée.

Grâce à ses connaissances, nous avons appris à identifier les plantes, mais aussi à les préparer pour en constituer un herbier. Ce travail méticuleux a nécessité quelques heures de labeur. Nous avons pu mettre nos plantes en forme et les préparer pour l'exposition proposée lors des journées du patrimoine.

Il a fallu faire preuve de beaucoup de minutie et de patience mais le résultat fut à la hauteur de nos espérances.

Les retours très positifs de cette belle exposition nous ont vraiment récompensés.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que

nous ferons des émules, notamment pour apprendre à nos chers petits à regarder différemment la nature autour de nous.

Vous pouvez retrouver les images des planches dans la photothèque sur agneaux-ville.net/phototheque



Epiaire des bois
Stachys silvatica



Primevère
Primula vulgaris

ENFANCE



Antenne REPAM

« A Petits Pas »

*Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?
Vous souhaitez être accompagné pour l'élaboration du contrat
de votre assistant(e) maternel(le) ?*

*Le REPAM est là pour vous fournir la liste des assistant(e)s maternel(le)s, et vous
accompagner dans vos démarches (rédaction du contrat de travail, informations
sur les congés payés, les aides financières, déclaration pajemploi...).*

Le Relais Enfants Parents Assistant(e)s Maternel(le)s Saint-Lô Agglo, antenne « A PETITS PAS » est un service public gratuit destiné aux jeunes enfants, parents, assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile du territoire.

Les permanences d'accueil et d'informations ont lieu :

Les lundis de 13 h 30 à 17 h et les vendredis de 13 h 30 à 16 h. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces créneaux d'ouverture.

Les matinées d'éveil sont ouvertes aux enfants accompagnés des assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile, les lundis, jeudis et vendredis de 9 h 15 à 11 h 45.

Les matinées spécifiques (éveil musical, éveil au cirque et animation à la médiathèque) ont lieu les mardis de 10 h à 11 h 30.

Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur la commune d'Agneaux : 37.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, Mme Fayer a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme Leconte Caroline a pris ses fonctions en tant que référente et animatrice REPAM.

Contact :

Référente et animatrice
de l'antenne REPAM « A PETITS PAS »
Caroline Leconte
Place de l'Avenir - 50180 Agneaux
02 33 77 55 35
repampetitspas@saint-lo-agglo.fr
saint-lo-agglo.fr



TELETHON



Animations au profit de L'AFM-TELETHON

Les animations TELETHON ont été organisées le samedi 19 octobre, place de Gouville, afin de bénéficier d'une météo plus clémente. Pari gagné. Les animateurs et le public ont eu le plaisir de participer aux activités, sous le soleil, dans une excellente ambiance.

L'équipe d'organisation du TELETHON remercie chaleureusement les bénévoles et les associations qui ont animé cette belle journée et toutes les activités consacrées à la collecte de dons.

Pour mémoire :

Association culturelle d'Agneaux (vente de livres), ACL - Agneaux Culture Loisirs (Chorale et randonnée), les danseurs de Fajam-Dee-Family (démonstration de break dance), les Raccoons Bikers (randonnée matinale en moto, « le Téléthon en musique » + restauration et buvette, promenades en motos), les chanteurs et musiciens (Ragaa et Ragee, Les Chiens de la Ville, Les Stampers), les volontaires pour la cuisson des crêpes et la vente de café, de vin chaud et de soupe, Les Rouges Gorges (vente de soupe), les associations pour la vente de tickets de tombola (Joie et Santé, Agneaux Médiévales, Country walkin'50), l'Association des commerçants (vente de jacinthes), Histoire de fils en fleurs (broderie), les enfants

du centre de loisirs (confection d'objets de décoration), les enfants et professeurs des écoles (dessins), le Judo club d'Agneaux (Téléthon chutes). Nous remercions également la municipalité et les services techniques pour leur aide logistique.



Prochaines animations :

Samedi 7 décembre

Boutique « Téléthon »

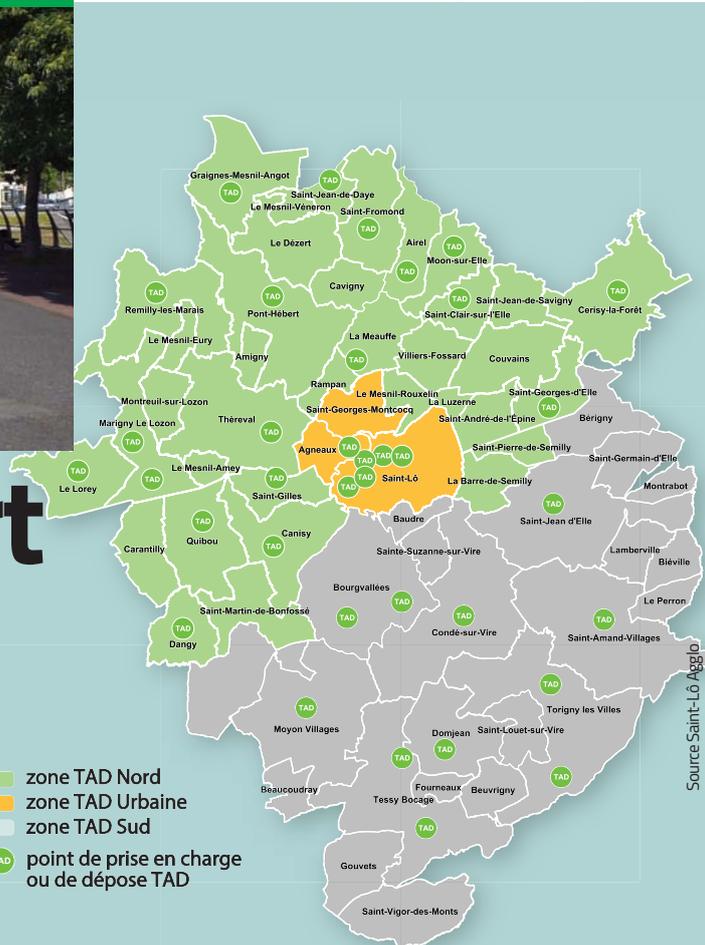
Hall du centre commercial Leclerc

Dimanche 8 décembre

Concert

Eglise Saint Jean-Baptiste - 16 h





SLAM* transport à la demande... un service pour tous avec l'Agglo

Le nouveau service SLAM Transport à la demande est un service qui permet de compléter l'offre de transport urbain SLAM Bus. Tous les habitants du territoire peuvent faire appel à SLAM Transport à la demande.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 7h à 19h, il est accessible à tous sur réservation. L'objectif est de desservir toutes les communes du territoire de Saint-Lô Agglo disposant d'une offre de santé et de commerces multiservices.

Le principe général de fonctionnement est simple et sur réservation pour vous rendre à l'un des 36 points TAD* du territoire.

Le territoire de Saint-Lô Agglo est découpé en 3 zones, nord, centre et sud.

Comment ça marche ? :

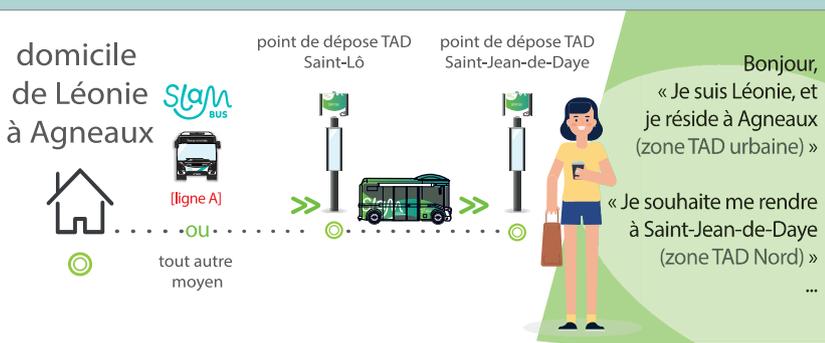
1. Je réserve mon trajet par téléphone 02 33 05 05 05 ou en ligne sur saint-lo-agglo.fr
2. Je me présente 5 minutes avant l'heure convenue au point TAD
3. Je prends le bus SLAM TAD

Quelques règles à retenir :

- 1.05€ le trajet
- Je peux réserver de 15 jours à la veille 18h (et le vendredi 18h pour le lundi)
- J'ai droit à 4 trajets maximum par semaine
- Je peux annuler ma réservation au plus tard 2h avant le déplacement
- Les zones nord et sud ne sont pas franchissables sur le même trajet
- Une correspondance avec une ligne de bus urbaine SLAM-bus est possible pendant 1h
- Le groupage des trajets sera privilégié

- Tout trajet doit être supérieur à 1 km
- Une prise en charge adaptée pour les personnes invalides :
 - Prise du domicile à un lieu choisi pour les personnes porteuses de la carte CMI (Carte Mobilité Inclusion) mention invalidité ou porteuses de la carte invalidité
 - Les trajets pour les accompagnateurs des personnes invalides sont gratuits

ZOOM sur le fonctionnement pour les habitants d'Agneaux :
Les personnes résidant sur la zone urbaine (centre) doivent se rendre au point TAD le plus proche pour être transporté au point TAD de leur choix.



Les communes et l'utilisation des produits phytosanitaires

1- Les espaces concernés

De façon très pratique, l'application au 1^{er} janvier 2017 de la Loi Labbé du 6 février 2014, a conduit les communes à ne plus utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires sur :

- les espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé des communes ;
- les lieux récréatifs ou sportifs pour les enfants.

Toutefois, les produits de bio-contrôle, à faible risque, et utilisés en agriculture biologique sont exemptés.

Il subsiste encore quelques exceptions :

- les terrains de sports et de loisirs non accessibles par des enfants, et qui doivent être fermés en cas de traitement ;
- les cimetières s'il ne s'agit pas d'un espace vert ou d'un lieu de promenade ;
- les voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès (bretelles, échangeurs, ouvrages, terres-pleins centraux) pour des raisons de sécurité des personnels ou usagers ;
- les traitements nécessaires à la destruction et à la prévention des organismes nuisibles réglementés ;
- en cas de danger sanitaire grave menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique.

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2019, pour « les jardiniers amateurs », seuls les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle sont disponibles.

2- Les enjeux pour la santé et l'environnement

Les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des routes, des voiries sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. Leur utilisation en ville atteint également les populations au plus près, notamment les enfants, particulièrement sensibles à la toxicité des produits phytosanitaires.

Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques, variables selon le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature des expositions et de leur intensité.

Enfin, l'utilisation de pesticides professionnels dans les espaces verts ou sur les voiries, peut constituer une source importante de contamination des eaux. Les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumées ou gravillonnées, pentes de garage etc.) se retrouvent dans les eaux superficielles ou souterraines et entraînent, très souvent du fait d'une infiltration rapide, une pollution des eaux liée au ruissellement.

3- Un challenge à relever

Le passage au zéro pesticide est certes un défi, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature en ville, riche de biodiversité et bénéfique à tous.

Cette démarche se traduit au travers de la mise en place d'un ensemble d'ac-

tions allant de la conception écologique des espaces, au plan de gestion différenciée, en passant par le développement de solutions alternatives.

Aujourd'hui, plus de 5 000 communes françaises sont déjà engagées dans des démarches de réduction ou de suppression des pesticides chimiques dans les espaces publics dont elles ont la gestion. Agneaux est l'une d'entre elles.

Quelques chiffres :

- 20 millions de jardiniers amateurs
- 70 000 tonnes environ de matières actives commercialisées en France chaque année
- Un peu plus de 5 000 tonnes de produits utilisées chaque année dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures.



Pour en savoir plus :

https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/sites/default/files/10-_Guide_zero_pesticides.pdf

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-jardiner-plus-nature-2016-kit-collection_web_planche.pdf

<https://agriculture.gouv.fr/jardiner-avec-des-produits-dorigine-naturelle>

Remise des prix Concours des jardins, balcons et terrasses fleuris

Le lundi 1^{er} juillet, sous un beau soleil, le jury des jardins et balcons fleuris a déambulé de rue en rue. L'imagination, la diversité des fleurs et l'harmonie des couleurs ont rendu la tâche difficile au jury pour classer les jardiniers d'Agneaux. La remise des prix, le samedi 28 septembre, a permis de récompenser les candidats et aussi de les remercier pour rendre Agneaux bien fleurie.

CATÉGORIE JARDINS FLEURIS

1^{er} prix : M. Tessier Jean-Yves - 2^e prix : M. Hays Maurice - 3^e prix : M. Moulin Bernard - 4^e prix : M. Briard Alain
5^e prix Mme Lechevallier Jacqueline - 6^e prix : Mme Dilasser Thérèse

CATÉGORIE BALCONS ET TERRASSES FLEURIS

1^{er} prix : Couillard Claudine - 2^e prix : Leblanc Claude



SPORTS

Ils se sont distingués en 2019

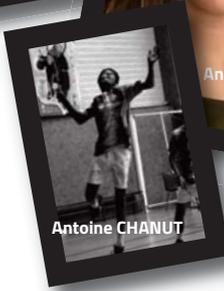
Remise des prix pour les jeunes Agnelais



Thiago LEJEUNE



Angèle BERNARD



Antoine CHANUT



Benoit Jubin



Jules BOUEZNARD



Gabin PIQUOT



Adèle MARTIN



Raphaël LARSONNEUR



Carla FERNANDES

La Triplette d'Agneaux - Pétanque : Rudy Godard et Chris Lebassard - **Francs Archers d'Agneaux - Tir à l'arc** : Adèle Martin et Gabin Piquot - **Judo Club d'Agneaux** : Zia Geffroy et Yanis Lebailly - **Agneaux Football Club** : Thiago Lejeune et Benoit Jubin
Olympique Club d'Agneaux - Tennis de Table : Jules Bouzenard - **Section Agnelaise de Badminton** : Antoine Chanut - **Agneaux Basket Club** : Angèle Bernard et Carla Fernandes - **Ecole de Musique** : Luna Legrand, Olympe Zénone et Raphaël Larsonneur

Quinzaine commerciale

Gagnez du 2 au 19 décembre

organisée par les 32 adhérents de l'ACSA.

une SEAT MII 1.0 60 CH rouge du garage LEBON



Tickets à retirer chez les commerçants partenaires
Tirage à la médiathèque le vendredi 20 décembre à 20 h



COMMERÇANTS

Stéphanie Blondel

Cheffe du Bistrot LAMBS* a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole

Cette distinction lui a été remise, le lundi 21 octobre 2019, à la mairie d'Agneaux, par M. Jean-Marie Barré, 1^{er} adjoint.

Un parcours exceptionnel

Agnelaise depuis l'âge de 3 ans, Stéphanie Blondel débute sa scolarité à l'école primaire publique d'Agneaux, où dès le CM2 elle veut déjà être cuisinière. Elle poursuit ses études au collège Lavalley, jusqu'à la 3^e et choisit d'emblée, une formation professionnelle au lycée hôtelier à Granville pendant 3 ans, en ayant obtenu brillamment son B.E.P. et son bac professionnel.

Ensuite, elle effectue différents stages en Angleterre, à Chamonix, à Paris et à Jersey. Puis elle repart en Angleterre, à Londres pour, à la fois, pratiquer la langue et promouvoir la cuisine française et la gastronomie haut de gamme. Elle y reste dix ans.

En 2012, elle décide avec Fabrice, son mari, d'acquérir le bar de La Palière qui se trouve libre, afin d'y développer la restauration dans le style convivial de la bistronomie, en valorisant les produits agricoles et plus particulièrement les produits locaux, via les circuits courts.

Et ainsi, elle crée une nouvelle enseigne : « Bistrot Lambs ».

Sa devise est de valoriser son savoir-faire et d'exprimer au travers de ses menus, son attachement au terroir et à ses valeurs, tout en recherchant la qualité, l'originalité et la modernité.

Elle apporte également sa contribution à la formation des jeunes et donne des cours de cuisine, dès qu'elle le peut. Depuis 7 ans, elle fait bénéficier les Agnelais et beaucoup d'autres de ses talents culinaires.

Encore une fois bravo Stéphanie et bon vent à elle et à Fabrice, pour de nouveaux succès.

« Cuisiner, c'est donner du bonheur aux gens »

Stéphanie Blondel

Stéphanie Blondel avec son mari et Jean-Marie Barré

Lambs* agneaux en anglais

Stéphanie Blondel avec son assistant Dimitri Rouelle



NOYON

Une entreprise régionale et familiale de 184 ans

Située zone de la Croix Carrée 2, rue Barthélemy Thimonnier, l'entreprise Noyon a près de deux siècles d'histoire derrière elle.

Celle-ci débute à Cherbourg, ville de naissance d'Alphonse Noyon qui fonde en 1835 son atelier de menuiserie-ébénisterie, une rue porte d'ailleurs le nom de Noyon dans cette cité du Nord-Cotentin. L'atelier s'est, par la suite, spécialisé dans le mobilier pour paquebots avant de créer à la fin du 19^e siècle, une activité de BTP (Bâtiments et Travaux Publics) qui va perdurer jusqu'à l'entre-deux-

guerres, ainsi que des activités de déménagements et de transports. Le déménagement et les transports restent des activités mineures de l'entreprise Noyon jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Puis le transport va prendre son essor et se diversifier pour demeurer le cœur de métier de l'entreprise d'aujourd'hui, l'activité déménagement ne représentant désormais que 6 % du chiffre d'affaires. Noyon envoie et livre toutes sortes de marchandises, tels que colis, palettes, conteneurs, aussi bien pour les professionnels

que pour les particuliers, et ceci à travers toute la France et à l'international.

Entreprise régionale et familiale, 6^e génération de père en fils, Noyon compte cinq sites en Normandie : Noyon Transport et Noyon Logistique à Caen-Mondeville, les agences locales de Flers, Saint-Lô - Agneaux, Cherbourg-Tourlaville, ainsi que deux dépôts : Morlaix en Bretagne et Barentin près de Rouen.

Implantée auparavant Promenade des Ports à Saint-Lô sur le site actuel du Bowling et du Fitness (Noyon

RECYCLAGE



étant restée propriétaire des lieux), l'agence du centre-Manche s'est installée en 2009 sur Agneaux et dispose désormais d'une superficie totale de 5300 m², 4500 m² en 2009 et 800 m² acquis au cours de l'été 2019 avec une surface de bureau de 900 m². Les quarante portes à quai permettent la rotation de quatre-vingt véhicules. Une cuve à carburant de 80 000 litres alimente tous les véhicules. Une aire de lavage recueille l'eau de pluie. Les colis volumineux sont acheminés par des poids lourds, les colis de petite taille par les véhicules de marque France Express (notamment les colis non pris par la Poste). En cas d'absence du destinataire, et après avis de passage, les colis peuvent être récupérés à l'entreprise du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30, et le samedi jusqu'à 12 h. Le groupe Noyon emploie 300 salariés, 95 d'entre eux travaillent au sein de l'antenne agnelaise avec une soixantaine de conducteurs, une quinzaine de manutentionnaires, agents de quai, du personnel administratif d'exploitation et des agents commerciaux. Deux salles de formation ont été aménagées.



Le Point Fort Environnement transformer nos déchets en ressources

Le Point Fort Environnement est l'établissement public en charge du traitement des déchets ménagers collectés, notamment par Saint-Lô Agglo. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'un pôle de valorisation à Cavigny, d'un réseau de 14 déchèteries et d'un centre d'enfouissement à St-Fromond. Au quotidien, une centaine de personnes oeuvrent pour assurer un traitement de haute qualité de nos déchets.

L'unité de méthanisation de Cavigny : de l'électricité produite avec nos épluchures...

A Cavigny, l'unité de méthanisation réceptionne, depuis 2010, les ordures ménagères. Un process de traitement mécanique et biologique permet d'ouvrir les sacs poubelle et de trier la matière organique (épluchures de fruits et légumes, marc de café, essuie-tout...). Dans le méthaniseur, cette matière organique produit du biogaz, riche en méthane, valorisé en chaleur et en électricité. Le résidu est valorisé en compost ; seuls les déchets non organiques sont enfouis au centre de stockage de St-Fromond.

Le centre de tri au coeur de la filière du recyclage

Les emballages recyclables et les papiers déposés dans les sacs jaunes et bleus sont traités au centre de tri de Cavigny. Sur la ligne de tri, les sacs sont vidés et les emballages séparés par nature de matériau. Un aimant récupère tous les emballages en acier puis les autres matériaux sont triés manuellement : briques alimentaires, aluminium, emballages en carton et tri des bouteilles plastique en trois catégories. Ces matériaux sont ensuite conditionnés et expédiés dans les usines

de recyclage.

Les déchèteries pour les déchets non collectés à domicile

Pour la collecte des déchets occasionnels (ferraille, bois, mobilier...) et des déchets dangereux (peintures, produits phytosanitaires...), le Point Fort Environnement met à disposition un réseau de déchèteries de proximité. Triés dans des bennes dédiées, la plupart de ces déchets pourront ainsi être valorisés ou éliminés dans le respect de l'environnement.

Le centre d'enfouissement pour les déchets non valorisés

Exploité depuis 2000, le centre d'enfouissement de St-Fromond reçoit les déchets qui n'ont pu être valorisés, dans des casiers dédiés. Sur place, une installation de valorisation du biogaz permet de produire de l'énergie utilisée sur le site.

Pour en savoir plus sur la façon dont sont traités vos déchets, des visites sont organisées sur le site de Cavigny. Consultez : smpf50.fr ou 0 800 05 33 72.



Les déchets organiques représentent près de 50% du poids de la poubelle marron. En 2018, 3,4 millions de kWh ont été produits, représentant les besoins en électricité d'environ 700 foyers.

Le savez-vous ?

Chaque Agnelais a jeté en moyenne 655 kilos de déchets en 2018 :

- 199 kilos d'ordures ménagères
- 92 kilos de papier, emballages et verre
- 364 kilos de déchets végétaux et autres déchets déposés en déchèterie



Expo Arts plastiques - Juin

Repas des aînés - Octobre

2019 en



Repas du Téléthon - Novembre

Heure du conte Histoire de Fils en Fleurs



Forum des associations - Septembre

Nuit de la lecture - Janvier

Pique-nique en m



Vente de brioches comité des fêtes - Juin

Pique-nique en m



images

Téléthon - Octobre



Expo développement durable - Mai



- Octobre



Histoires d'en découdre - Octobre



Fête de la musique pour les enfants - Juin



Journée des métiers d'art - Avril



Médiévales - Mai



Musique - Juillet



Concert de la CODA - Novembre



La fête Saint-Jean - Juin

Ensemble pour Agneaux

QUEL BILAN DES SIX ANS DE MANDATURE ?

Dans quelques semaines, la mandature sera terminée. Depuis près de six ans, nous avons participé pleinement à la vie de la commune en faisant valoir en commission et lors des séances du conseil municipal nos valeurs et nos idées. Idées qui s'appuyaient sur notre vision d'une vie meilleure pour les Agnelaises et Agnelais au sein de notre cité « art de vivre ».

Afin d'être constructifs et de permettre à la commune de se développer harmonieusement nous avons validé de nombreux projets proposés par la majorité municipale. Nous avons voté pendant 3 ans le budget présenté car le désendettement de la commune, que nous avons inscrit dans notre programme électoral, était le principal argument de ce budget. Nous avons voté pour les projets d'aménagement de la place Edmond Piedagniel, la création d'un nouveau cimetière, la création de nouveaux lotissements, la remise en état de nombreuses rues car tous ces projets étaient conformes à notre programme.

Nous avons été force de propositions dans le but de réaliser des économies en demandant que la participation de la commune pour les élèves fréquentant des institutions privées de St Lô soit supprimée car elle était versée sans bases légales depuis de nombreuses années. De même nous avons plaidé pour que tous les travaux d'entretien de la maison médicale soient financés par les occupants et non pas par l'ensemble des citoyens agnelais. Nous avons

été entendus.

Pour que la culture soit à la portée de tous nous avons demandé la gratuité de l'abonnement à la médiathèque. La ville de Saint-Lô a instauré cette gratuité depuis quelques mois. De plus, la mise en place du projet micro folie (visite virtuelle des plus grands musées français) qui offrira une offre culturelle de qualité accessible à tous, contribue à justifier à nos yeux la gratuité. Elle n'est pas à l'ordre du jour pour la majorité.

Fidèles à nos valeurs, nous nous sommes opposés au projet de vente du presbytère à un particulier. Pour notre groupe cet ensemble (bâtiment et terrain) devait rester dans le giron de la commune. Il aurait permis de construire des logements destinés à une population vieillissante en plein coeur de ville. Nous avons également voté contre le retour des rythmes scolaires de 4 jours. Même si les temps d'accueil périscolaires avaient un coût pour la commune, ils permettaient aux enfants de s'éveiller à de nouvelles activités.

2020 sera une année de changement. Les membres du groupe Ensemble pour Agneaux vous souhaitent une année remplie de moments de joie et de bonheur avec tous ceux qui comptent pour vous.

Les élus du groupe « Ensemble pour Agneaux »

Daniel DEPINCÉ, Noëlle LECLERC-BUICHON, François HÉRY, Catherine CAUDIN, Eric LEBRUMAN, Françoise COULOMBIER.

Avec vous pour Agneaux

ENGAGEMENT, RESPONSABILITÉ ET PERSÉVÉRANCE DANS L'ACTION

Dans la continuité de la rubrique "Parole aux Élus" de juin 2019, la confiance et la sérénité restent de mise, à la fois pour finaliser les chantiers en cours et aborder la prochaine échéance électorale.

■ Pour le groupe majoritaire, mars 2020 doit s'inscrire dans le prolongement d'une politique au service de toutes les classes d'âge de la population en conservant les relations de proximité avec chacune et chacun en fonction de ses besoins et de ses attentes.

■ Bien entendu, pour y parvenir nous ne pouvons pas ignorer le facteur limitant que sont les ressources financières de notre commune, largement amputées depuis 2014 par la baisse drastique des dotations de l'État motivée par la contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques.

■ Pour autant, le bilan 2014-2019 qui vous sera présenté fera apparaître de nombreuses réalisations concernant notamment la sécurité, les économies d'énergies, l'entretien des voiries et des bâtiments communaux, le renouvellement et la modernisation des matériels et équipements ainsi que le développement de l'habitat social et privé.

■ Tout ceci a pu être financé sans avoir recours à l'emprunt, ce qui a permis de réduire l'endettement de la commune de plus de 45% en 6 ans (2014-2019) et ce malgré la diminution de nos ressources de fonctionnement et sans augmenter les taux communaux des impôts locaux.

■ Cette performance, dont nous pouvons être fiers, n'a à aucun moment affecté la qualité des services proposés. Ceci n'a été possible qu'en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement afin de dégager l'autofinancement nécessaire aux investissements et au remboursement de la dette en capital.

■ Cette pratique non partisane doit être poursuivie car il en va de l'indépendance financière de notre commune et de sa liberté de choix et d'action.

■ L'objectif prioritaire est d'assurer la continuité et la qualité des services municipaux. Les investissements structurants nécessitant le recours à l'emprunt ne

doivent en aucun cas avoir pour conséquence de dépasser un seuil d'endettement raisonnable, sauf à compromettre notre capacité à réaliser les investissements courants. Ceux-ci sont indispensables au bon fonctionnement des services sachant que les ressources de fonctionnement en euros constant resteront stables voire en baisse.

■ Ce cap sera d'autant plus facile à tenir qu'il existe toujours des marges de progrès découlant des évolutions techniques et des équipements. Ceci permettra de continuer à faire évoluer les organisations en œuvrant au quotidien pour une amélioration constante de la qualité de nos services.

■ Il faut également souligner le rôle capital de la communauté d'agglomération qui exerce des compétences majeures placées sous la responsabilité des élus communaux, délégués auprès de l'intercommunalité. Leurs compétences et leur engagement au service du bien commun conditionnent l'efficacité de cette structure supracommunale qui, après les fusions successives, doit encore progresser dans son fonctionnement pour une mise en œuvre optimale des objectifs qu'elle s'est fixés.

■ L'articulation des missions entre communes et communauté d'agglomération doit trouver son équilibre dans une complémentarité bien comprise.

■ Animé par cet optimisme réfléchi, conscient de la tâche qui est devant nous, notre groupe "Avec vous pour Agneaux" vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle et bonne année 2020.

Le groupe majoritaire :

Alain SÈVÈQUE, Jean-Marie BARRÉ, Elisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORÉ, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Thierry DUPRAY, Olivier DUVAL, Michèle LALLIER, Jacques LECHEVALLIER, Colette LECOT, Evelyne MASSICOT, Patrick SIMON, Yolanda TESNIÈRE, Philippe YVON.

RECETTE

HUITRES CHAUDES AU CIDRE DE NORMANDIE

Pour 4 personnes :

- 24 huîtres
- 2 échalotes
- 10 cl de crème liquide
- 20 g de beurre
- 20 cl de cidre brut de Normandie
- 1 cuillère à soupe de persil plat ciselé
- poivre du moulin.

Préparation :

■ Ouvrez, détachez les huîtres de leur coquille sans les abîmer et filtrez leur eau. Lavez les coquilles sous l'eau courante.

■ Mettez les huîtres dans une casserole avec leur eau, faites-les pocher 2 min, puis gardez-les au chaud.

■ Pelez et hachez les échalotes. Faites suer les échalotes hachées dans 20 g de beurre, puis ajoutez le cidre et la moitié de l'eau de cuisson des huîtres, laissez réduire. Versez la crème et faites réduire à nouveau de moitié.

■ Garnissez chacune des coquilles d'une huître dans un plat allant au four.

■ Mettre une cuillère à soupe de sauce sur l'huître, donnez un tour de poivre du moulin et parsemez-les de persil.

■ Mettre au four 10 minutes à 180°, servir chaud.